



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
VILLE DE MONTSOULT
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Mardi 30 Septembre 2025

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES EN SÉANCE

(en application des dispositions de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

LE CONSEIL MUNICIPAL

Légalement convoqué le 23 Septembre 2025, en application de l'article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en séance publique dans le respect des prescriptions sanitaires, sous la présidence de Monsieur Silvio BIELLO, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS, à l'ouverture de la séance :

M. Silvio BIELLO, Mme Laurence CARTIER-BOISTARD, Mme Françoise CHEMLA, M. Gilles WECKMANN, M. Pascal BOSRET, Mme Olympe OGER, M. Jean-Paul ARNAU, Mme Laurence FRUCHON-BONNIER, Mme Daniela POMMERY, Mme Dominique BOYER-NAZZARI, M. Yves ANTHEAUME, M. Christophe HENRIET formant les membres en exercice.

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS à l'ouverture de la séance :

Mme Josette FRAMERY ayant donné pouvoir à Mme Laurence CARTIER-BOISTARD

Mme Chrystèle MOREL ayant donné pouvoir à Mme Daniela POMMERY

Mme Mélanie ALLAMELOU ayant donné pouvoir à M. Pascal BOSRET

M. Joël GRISEY ayant donné pouvoir à M. Yves ANTHEAUME

M. Geoffray CHARDON ayant donné pouvoir à M. Jean-Paul ARNAU

M. Patrice MERLET ayant donné pouvoir à Mme Olympe OGER

M. Franck SITBON ayant donné pouvoir à Mme Françoise CHEMLA

M. Philippe CHANZY ayant donné pouvoir à M. Christophe HENRIET

ÉTAIENT ABSENT EXCUSÉ à l'ouverture de la séance :

—

ÉTAIENT ABSENTS NON EXCUSÉS à l'ouverture de la séance :

Mme Evelyne JASHARI / COUZON

Mme Caroline BERDOU

M. Fabrice DUFOUR

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Olympe OGER



LISTE DES DÉLIBÉRATION EXAMINÉES

<u>Délibération N°</u>	<u>Objet de la Délibération</u>	<u>Décision</u>
<u>DEL2025-27</u>	C3PF - DEPLOIEMENT DE LA VIDEO PROTECTION	<p>Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés</p> <ul style="list-style-type: none">➤ A PRIS ACTE ET APPROUVÉ la Délibération n°2023/105 du Conseil Communautaire du 06 décembre 2023, relative à l'avenant à cette convention portant modification de l'annexe 2 ;➤ A PRIS ACTE ET APPROUVÉ le déploiement de la tranche 4.2 de la vidéoprotection envisagée sur le territoire communal de Montsoult ;➤ AUTORISE Monsieur Le Maire à accomplir toutes les formalités et démarches nécessaires à l'exécution de la présente décision.
<u>DEL2025-28</u>	RH - REVALORISATION DE REMUNERATION DES AGENTS PARTICIPANT A LA GESTION ADMINISTRATIVE DES OPERATIONS ELECTORALES ET REFERENDAIRES	<p>Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés</p> <ul style="list-style-type: none">➤ APPROUVE que les agents communaux titulaires et contractuels permanents requis pour assurer le bon déroulement des opérations électorales et référendaires et le suivi global et général du scrutin en lien avec les services de l'Etat, seront rémunérés sur la base des Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires sous la forme de forfait comme suit.



		<p>➤ APPROUVE que les agents communaux titulaires et contractuels permanents requis à l'occasion des opérations électorales et référendaires seront rémunérés de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none">• Tous les agents éligibles aux Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires (IHTS) seront rémunérés sur la base des IHTS sous forme de forfait par tour de consultations électoralles, et pour un montant maximum de :<ul style="list-style-type: none">❖ 500€ bruts pour les agents assumant les fonctions de responsable du Pôle.❖ 400€ bruts pour les agents référents administratifs. <p>➤ APPROUVE que ces dispositions prennent effet au 1^{er} Octobre 2025 ;</p> <p>➤ AUTORISE Monsieur Le Maire à accomplir toutes les formalités et démarches nécessaires à l'exécution de la présente décision.</p>
<u>DEL2025-29</u>	S.I.G.E.I.F – ADHESION COMMUNE LONGPONT S/ORGE (91)	Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés

➤ **APPROUVE** la délibération N° 25-13 en date du 7 Juillet 2025 du Comité syndical du SIGEIF (Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Île-de-France) autorisant l'adhésion de la commune de LONGPONT S/ORGE (91) au titre de la compétence d'autorité organisatrice du service public de la distribution de gaz ;



		<p>➤ AUTORISE Monsieur Le Maire à accomplir toutes les formalités et démarches nécessaires à l'exécution de la présente décision.</p>
<u>DEL2025-30</u>	URBANISME - CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL DE LA PARCELLE CADASTREE SECTION AI n°127 ISSUE DU REGROUPEMENT DES PARCELLES AI n°20, AI n°41, AI n°112B, AI n°115 et AI n°116	<p>Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés</p> <p>➤ DECIDE de classer dans le domaine public communal de la commune de Montsoult la parcelle AI n°127 d'une superficie de 1451 m² issue du regroupement des parcelles cadastrées section AI n°20, 41, 112B, 115, et 116 telle que figurant sur le plan de division du cabinet BURTIN pour classement dans le domaine public annexé à la présente délibération ;</p> <p>➤ PRECISE que la parcelle nouvellement cadastrée AI n°127 est affectée à l'usage direct du public au titre de la voirie communale.</p> <p>➤ DIT que ce classement ne nécessite pas d'enquête publique, la procédure remplissant les conditions prévues à l'article L.141-3 du Code de la voirie routière ;</p> <p>➤ AUTORISE Monsieur Le Maire à accomplir toutes les formalités et démarches nécessaires à l'exécution de la présente décision, notamment la publication de la délibération au recueil des actes administratifs, son affichage et l'accomplissement des formalités de publicité foncière.</p>



<u>DEL2025-31</u>	ELUS(ES) - APPEL A PROJET / CREATION D'UN CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES	Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (1 Abstention – M. SITBON) ➤ DECIDE de donner suite à l'appel à projet en vue de la création d'un Conseil Municipal des Jeunes ; ➤ AUTORISE Monsieur Le Maire, les élus(es) de secteur et les services municipaux de la ville à réfléchir et à travailler à la conception d'une charte et d'un règlement intérieur qui devront être présentés lors d'une prochaine séance du Conseil Municipal ; ces deux supports devront permettre la mise en œuvre effective du futur Conseil Municipal des Jeunes lors de la prochaine mandature.
<u>DEL2025-32</u>	CNFPT – RAPPORT ACTIVITES 2024	Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés ➤ A PRIS ACTE du rapport d'activités ici présenté ; ➤ AUTORISE Monsieur Le Maire à accomplir toutes les formalités et démarches nécessaires à l'exécution de la présente décision.
<u>DEL2025-33</u>	TRIOR – RAPPORT ACTIVITES 2024	Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés ➤ A PRIS ACTE du rapport d'activités ici présenté ; ➤ AUTORISE Monsieur Le Maire à accomplir toutes les formalités et démarches nécessaires à l'exécution de la présente décision.



<u>DEL2025-34</u>	SIAH – ADHESION DE LA COMMUNE DE BELLOY-EN-FRANCE AU SIAH POUR L'EXERCICE DES COMPETENCES ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES, ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF ET COLLECTE DES EAUX PLUVIALES	Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés ➤ APPROUVE l'adhésion de la commune de Belloy-en-France au SIAH au 1 ^{er} janvier 2026 pour les compétences assainissement des eaux usées, assainissement non collectif et collecte des eaux pluviales ; ➤ AUTORISE Monsieur Le Maire à accomplir toutes les formalités et démarches nécessaires à l'exécution de la présente décision.
<u>DEL2025-35</u>	SIAH – MODIFICATION DES STATUTS DU SIAH	Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés ➤ APPROUVE la modification des statuts du SIAH ; ➤ AUTORISE Monsieur Le Maire à accomplir toutes les formalités et démarches nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Fait à MONTSOULT, le 30 Septembre 2025

Silvio BIELLO



Maire de Montsoult
Président du S.I.R.G.E.S.
Vice-Président de la Communauté de Commune
Carnelle-Pays-de-France